



**Syndicat national
Pénitentiaire des
Surveillants et Surveillants Brigadiers**

Commission d'Habillement

12 juin 2024

Mercredi 12 juin 2024 avait lieu une commission d'habillement avec à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de la commission d'habillement du mois de mars 2024.

Approuvé de manière unanime par les organisations syndicales.

2. Déploiement des holsters de hanche, de cuisse et de poitrine.

Une proposition par l'administration est faite pour un holster polyvalent pouvant être porté au niveau de la cuisse, de la hanche et de la poitrine (trois en un).

L'administration précise que le déploiement peut s'envisager dès le mois de juin.

Le SPS a cependant interrogé l'administration concernant le fait que tous les agents disposent d'un GPB à housse lisse sans possibilité d'y accrocher le dispositif étui de poitrine. En effet, le défaut de dotation réside dans le fait que les holsters de poitrine ne pourront que se positionner sur des GPB équipés d'une housse à passants molle pour accueillir le réceptacle à glissière servant à arrimer l'étui de l'arme. Ce souci d'incompatibilité d'équipement auprès de bon nombre d'agents empêchera ces derniers de pouvoir avoir la possibilité et la garantie de faire usage de la dotation du holster port poitrine.

L'administration d'indiquer qu'il faudra sûrement faire l'achat de housses tactiques.

A savoir aussi que l'administration précise que l'utilisation en port poitrine doit s'accompagner préalablement et en principe d'une séance d'entraînement à son usage.

Cet équipement est listé au protocole d'accord.

3. Dotation Chaussures pour les ESP.

Les représentants syndicaux ont souligné l'importance d'adopter des chaussures « légères », en s'inspirant du modèle utilisé par les Eris, dotés de chaussures d'intervention de marque Adidas. Ces dernières présentent, par leur souplesse, une facilité pour la conduite des véhicules.

Effectivement, la nécessité d'avoir des chaussures avec des semelles rigides, comme le sont les Magnum, n'étant pas obligatoire dans le cadre de leurs missions.

Cependant, la faisabilité budgétaire de ce modèle plus onéreux sera discutée lors de la prochaine commission d'habillement.

L'ATIGIP a proposé un modèle copiant la chaussure Adidas qui a été écarté par les OS.

4. Projet de note à l'attention des directions interrégionales relatives aux écussons.

L'administration souhaite déconcentrer la validation des créations d'écussons régionaux ou locaux. La DAP souhaite laisser à la main des interrégions le soin de la validation plutôt qu'en commission d'habillement mais en conservant toutefois le droit de la validation finale.

La commission souhaite recenser une fois par an les écussons qui auront été validés régionalement en les répertoriant dans un catalogue pour ensuite les déclarés officiels et conformes.

5. Point d'étape sur le déploiement des T-shirts.

Une note de service nationale sera prochainement publiée pour autoriser le port du T-shirt dans tous les établissements. En ce qui concerne la dotation, elle sera intégrée dans les commandes pour 2025.

6. Présentation de la filière de traitement des uniformes déclassés (mise en place par la DI de Lyon)

La présentation du projet de la DISP de Lyon concernant la filière de traitement des uniformes déclassés n'a pas été comprise et a été jugée inacceptable pour des raisons de sécurité pures et simples. Ce point ne sera donc pas traité. Il n'y aura pas de suite donnée à ce sujet.

7. Dotation annuelle des moniteurs de sport.

Une présentation a été faite par le moniteur de sport de Villeneuve-lès-Maguelone sur les nouveaux et anciens modèles de survêtements où la qualité et la coupe font parfois défauts. Il souhaite que cet équipement soit revu, amélioré. Un changement de marque pourrait aussi s'envisager.

Ce dernier a déploré la dotation en coupe-vent inadaptée à leurs fonctions. Une proposition de dotation en Softshell est proposée et semblerait mieux répondre aux attentes des moniteurs.

Une réflexion sera menée par l'ATIGIP pour proposer une ceinture poitrine rendant plus pratique le port du Motorola/Icom et des clés.

8. Point sur le travail en cours sur la tenue 2 pièces avec les RIEP pour les ERIS.

Il s'agit d'une tenue composée d'un pantalon technique associé à une chemise de combat. De nombreux modèles ont fait l'objet de tests auprès des collègues de Toulouse et Bordeaux. Des tests doivent avoir lieu en septembre. 2 tenues seront mises à l'essai par base Eris.

Aussi, la RIEP a informé que le projet du 2 pièces est trop coûteux. Le choix dans la technicité des matières est pourtant une condition.

Il est difficile de trouver une solution pour obtenir un prix attractif pour une tenue en deux pièces répondant au cahier des charges.

La combinaison restera en dotation pour les besoins des éventuelles cérémonies.

Les O.S ont souligné l'importance de rédiger une note autorisant le port des tenues 2 pièces existantes pour le personnel déjà équipé, ce qui a été accordé.

Il est crucial de placer les agents en mission dans les meilleures conditions possibles et de répondre à leurs contraintes actuelles liées à la tenue en combinaison.

Le 12. 06. 24, Pour le Bureau Central National